

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 06 avril 2023

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 12**Présents :** Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Jean-Michel CAREL, William TAILLANDIER.Date de la convocation :
29 mars 2023**Excusés avec pouvoir :** Mme Katia DUSSAPIN pouvoir à M. Jean-Michel CAREL, Caroline LALEVÉE LESAGE pouvoir à Christelle JOIE, Julien JOURDAINE pouvoir à Mme Mireille CHARBY.Date d'affichage :
29 mars 2023**Excusé sans pouvoir :** M. Stéphane PETIT.**Secrétaire de séance :** M. William TAILLANDIER.**DELIBERATION N° 2023-09****OBJET : Audit énergétique – bâtiment communal « Mille Club »**

Madame le maire propose au conseil municipal la réalisation d'un audit énergétique de la salle Mille Club ; En effet, dans un contexte énergétique contraint et avec des prix de l'énergie élevés, les travaux de rénovation énergétique deviennent une nécessité pour les communes.

La réalisation d'audits énergétiques permet d'élaborer un programme de travaux.

Madame le maire présente les devis d'audit énergétique pour le bâtiment « le Mille Club »

- ENERGIO 1bis rue d'Entraigues 37000 TOURS pour un montant de 3 593.86 € TTC
- S.E.I.Th rue Jean Monnet 18570 LE SUBDRAY pour un montant de 3 072.00 € TTC
-

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité :

- Décide de confier l'audit énergétique à S.E.I.Th rue Jean Monnet 18570 LE SUBDRAY pour un montant de 3 072.00 € TTC
- Autorise Madame le maire à signer la convention d'étude de l'audit énergétique
- Inscrit la dépense au budget primitif 2023

Le secrétaire de séance
William TAILLANDIERPour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 06 avril 2023Le Maire,
Marina DUPUY